



Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:13/05/2015:

Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Engine Ice HI-Performance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle.,Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Antigél.
Liquide de refroidissement.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

KOST USA, Inc.
1000 Tennessee Ave.
45229 Cincinnati - USA
T 1-800-661-9391 - F 1-513-492-5555
sales@KOSTusa.com - www.KOSTusa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-424-9300
CHEMTREC (24 HOURS)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.R.U.	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 01	+33 2 4148 2121	
France	Centre Antipoison Hôpital Pellegrin-Tripode	Place Amélie Raba-Leon F-33076 Bordeaux Cedex	+33 5 5696 4080	
France	Centre Antipoison - Toxicovigilance Centre Hospitalier Régional	5 avenue Oscar Lambret F-59037 Lille Cedex	0 825 812 822 +33 3 2016 0824	
France	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Salvator	249 boulevard Sainte Marguerite F-13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37	
France	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande
Toxicité aiguë inconnue (CLP: Classification, : 0,11% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par contact cutané inconnue
0,11% percent of the mixture consists of ingredient(s) of unknown acute inhalation (dust/mist)

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

étiquetage, emballage.) - FDS	toxicity
Fermeture de sécurité pour les enfants.	: Non
avertissement tactile	: Non

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
propylene glycol	(n° CAS) 57-55-6 (Numéro CE) 200-338-0	40 – 60	Non classé
sodium nitrite	(n° CAS) 7632-00-0 (Numéro CE) 231-555-9 (Numéro index) 007-010-00-4	0.01 – 1	Ox. Sol. 3, H272 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Aquatic Acute 1, H400
disodium tetraborate, anhydrous substance de la liste candidate REACH	(n° CAS) 1330-43-4 (Numéro CE) 215-540-4 (Numéro index) 005-011-00-4	0.01 – 1	Repr. 1B, H360FD
sodium tolyltriazole	(n° CAS) 64665-57-2 (Numéro CE) 265-004-9	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
sebacic acid	(n° CAS) 111-20-6 (Numéro CE) 203-845-5	< 0.1	Non classé

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques: CLP
disodium tetraborate, anhydrous	(n° CAS) 1330-43-4 (Numéro CE) 215-540-4 (Numéro index) 005-011-00-4	(C >= 4,5) Repr. 1B, H360FD

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Symptômes/lésions après inhalation	: L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Évacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche.
- Procédés de nettoyage : Prendre en matériau absorbant non combustible et pousser dans un récipient pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation.
- Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts. Oxydants forts.
- Matières incompatibles : Sources de chaleur. Sources d'inflammation.
- Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Antigel. Liquide de refroidissement.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Éviter les éclaboussures. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés. gants en caoutchouc nitrile. gants en Néoprène. PVC. EN374
- Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. EN166
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements imperméables
- Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard. EN 12083
- Contrôle de l'exposition du consommateur : Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Vert(e).
Odeur	: légère.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10,5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: -50 - -31 °C
Point d'ébullition	: 105 - 106 °C
Point d'éclair	: None (PMCC)
Température d'auto-inflammation	: 371 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 0,1 mm Hg @ 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,043 - 1,049 @ 20 °C
Solubilité	: Totalement soluble dans l'eau en toutes proportions.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Étincelles. Flamme nue. Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

de l'alcool. Aldéhydes. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Acides organiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

propylene glycol (57-55-6)	
DL50 orale rat	22000 mg/kg de poids corporel
DI 50 cutanée rat	20800 mg/kg de poids corporel
sodium nitrite (7632-00-0)	
DL50 orale rat	180 mg/kg
disodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	
DL50 orale rat	3450 mg/kg male
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg no deaths occurred

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

disodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,03 mg/l 5h - no deaths occurred
sodium tolyltriazole (64665-57-2)	
DL50 orale rat	735 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel
sebacic acid (111-20-6)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue (CLP: Classification, étiquetage, emballage.) - FDS : 0,11% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par contact cutané inconnue
0,11% percent of the mixture consists of ingredient(s) of unknown acute inhalation (dust/mist) toxicity

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

disodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	58,5 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	17,5 mg/kg de poids corporel/jour
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

propylene glycol (57-55-6)	
CL50 poisson 1	51400 mg/l 96h fathead minnow
CE50 Daphnie 1	43500 mg/l 48h
CE50 autres organismes aquatiques 1	27300 mg/l 48h
sodium nitrite (7632-00-0)	
CL50 poisson 1	0,11 mg/l
disodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	
CL50 poisson 1	74 mg/l 96h Limanda limanda
sodium tolyltriazole (64665-57-2)	
CL50 poisson 1	55 mg/l
CE50 Daphnie 1	15,8 mg/l
sebacic acid (111-20-6)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l Danio rerio 96 h; no mortality was observed
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Engine Ice HI-Performance	
Persistance et dégradabilité	intrinsèquement biodégradable.
sodium tolyltriazole (64665-57-2)	
Biodégradation	4 % O2 consumption; 28 days
sebacic acid (111-20-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Engine Ice HI-Performance	
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
propylene glycol (57-55-6)	
Log Kow	-0,78
sodium tolyltriazole (64665-57-2)	
Log Pow	1,083

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

sebacic acid (111-20-6)	
Log Pow	1,5

12.4. Mobilité dans le sol

Engine Ice HI-Performance	
Ecologie - sol	Dissout dans l'eau. Si les produits entrent dans le sol, sera très mobiles et peuvent contaminer les eaux souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant	
(1330-43-4)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Nom d'expédition (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Contient une substance de la liste candidate REACH à une concentration $\geq 0.1\%$ ou avec une limite spécifique plus basse: Disodium tetraborate, anhydrous (EC 215-540-4, CAS 1330-43-4)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Dégagement de responsabilité :

Bien que la préparation de ce document ait été réalisée avec toute l'attention raisonnable, nous n'offrons pas de garanties ni ne faisons de déclarations quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations qu'il contient. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'adéquation des présentes informations avec les applications prévues par l'utilisateur, ni quant aux conséquences de leur utilisation. Il appartient à chaque utilisateur de déterminer l'adéquation des présentes informations à son ou ses applications spécifiques.

Applications d'utilisateur final **NON** approuvées par KOST USA, Inc. en ce qui concerne le monopropylène glycol. Ces limitations incluent les produits soumis à des restrictions légales dans des applications pouvant être à l'origine d'un niveau de risques inacceptable ainsi que dans d'autres applications dans lesquelles KOST USA, Inc. a décidé de ne pas engager sa responsabilité, y compris en minimisant les risques et responsabilités qui sont inutiles pour la compagnie. KOST USA, Inc. ne commercialise pas, en connaissance de cause pour ne pas engager sa responsabilité, ses produits dans de telles applications. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et KOST USA, Inc. se réserve le droit de la modifier à tout moment.

- Utilisation dans la production du tabac et la fabrication de produits de l'industrie du tabac (y compris, mais pas seulement, des additifs, des humectants, des filtres, des encres et du papier).
- Utilisation dans la fabrication de fumée artificielle / brouillards de scène ou autres. Ceci inclut des applications telles que les cigarettes artificielles / électroniques.
- Utilisation en tant qu'ingrédient dans des combustibles pour le réchauffage des aliments (applications de type Sterno™) ou des combustibles pour le chauffage d'espaces fermés dans lesquels des êtres humains peuvent être exposés.
- Utilisation dans la fabrication de munitions.
- Utilisation dans des produits de dégivrage pour aéronefs.
- Les produits KOST USA contenant du propylène ne peuvent être ni amenés à la qualité du monopropylène glycol USP ni substitués à ce dernier. Ils ne peuvent pas non plus être utilisés dans des applications pharmaceutiques ou autres telles que les soins cosmétiques ou les soins de santé humaine ou vétérinaire.
- Utilisation en tant que composant n'ayant pas réagi dans une formulation pour contact direct, interne ou externe, chez l'humain ou l'animal, y compris, mais pas seulement, par ingestion, inhalation et contact cutané ainsi que dans des dispositifs médicaux / vétérinaires. Les exemples de telles applications sont les utilisations en tant que composant direct dans des aliments, boissons, produits pharmaceutiques, produits cosmétiques, produits d'hygiène personnelle ou produits pour enfants.
- Utilisation domestique ou hospitalière pour la désodorisation ou la « purification » de l'air via une pulvérisation sous forme d'aérosol.
- Utilisation en tant que composant n'ayant pas réagi dans des adhésifs et agents plastifiants ainsi que dans des agents de ramollissement pour les emballages qui sont en contact direct avec les aliments ou boissons.
- Utilisation en tant que composant n'ayant pas réagi dans la formulation de colles, pâtes, poches à congeler ou chauffer ou d'autres articles où un contact significatif avec la peau humaine et/ou une ingestion sont possibles (y compris, mais pas seulement, les colles/pâtes pour l'école, les colles/pâtes pour travaux artistiques/travaux manuels, jouets, produits pour enfants).

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant KOST USA, Inc.

Indications de changement:

Document original.

Abréviations et acronymes:

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

Sources des données

: ESIS (European chemical Substances Information System; accessed at: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla>.
ACGIH 2000.
European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>.
Kristen Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.
National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.
OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.
TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations

: Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, Catégorie 3
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande
R22	Nocif en cas d'ingestion
R25	Toxique en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R60	Peut altérer la fertilité
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
O	Comburant

Engine Ice HI-Performance

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

T	Toxique
Xn	Nocif

Redstone SDS EU CLP for KOST

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com